PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En Occitanie, 74 intercommunalités ont obligation de prévoir un plan pour préserver le climat, l'air et optimiser une consommation d'énergie "raisonnée" du territoire. En sud-Aveyron, les intercommunalités ont décidé de confier l'élaboration du PCAET au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses qui porte déjà le SCoT.





1

schéma directeur cyclable

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/plan-climat-air-energie-territorial?



10
villages
éclairages éteints
la nuit



700
m² de panneaux
photovoltaïques
(toit du centre technique
de collecte)

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, PROJET TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Ce plan définit des objectifs stratégiques et un programme d'actions, afin :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France),
- d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

Construit de manière concertée avec la population et les acteurs du territoire, ce document a été élaboré en plusieurs phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, système de suivi...

Le projet de PCAET est consultable sur le site du

Parc naturel régional des grands causses. **(https://www.parc-grands-causses.fr/des-actions/energie-et-climat#.YMtOFmgzZPY)**

NOTRE SCÉNARIO DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'HORIZON 2050 :

La consommation énergétique annuelle diminue de 53% 735GWh au lieu de 1574GWh en 2017

La production annuelle d'énergie renouvelable augmente de 266% 2470GWh au lieu de 929GWh en 2017

L'équilibre énergétique, qui serait impossible à obtenir d'ici 2050 dans un scénario tendanciel, est atteint dès 2022

Les émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre diminuent par rapport à 2015 et la séquestration de CO2 se maintient voire augmente, permettant d'atteindre la neutralité carbone

L'utilisation des produits pétroliers baisse de 77% par rapport à 2017

CONSOMMATION
-53%

La diminution de la consommation énergétique représente -839GWh. Elle provient des contributions suivantes par secteur :

RÉSIDENTIEL
-253GWh / -52,2%
TRANSPORT PERSONNES
-244,6GWh / -57,4%
TRANSPORT MARCHANDISES
-109,3GWh / -55,9%
TERTIAIRE
-184GWh / -62,5%
AGRICULTURE
-24,7GWh / -29%
INDUSTRIE
-22,9GWh / -26,4%

Chiffres : horizon 2050 comparativement à 2017

ÉNERGIES RENOUVELABLES
+266%

La production d'énergie renouvelable en 2050 se répartit ainsi (mix énergétique) :

BOIS ÉNERGIE
198,3GWh / 8% / (+82%)
MÉTHANISATION
109,7GWh / 4% / (+10 870%)
SOLAIRE THERMIQUE
22,4GWh / 0,9% / (+873,9%)
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
349,3GWh / 14,1% / (+2017%)
ÉOLIEN
1286,4GWh / 52,1% / (+285%)
HYDRAULIQUE
504,4GWh / 20,4% / (+8,15%)

Chiffres : horizon 2050 (% entre parenthèses : comparatif 2017)

QUALITÉ DE L'AIR ET STOCKAGE CARBONE

L'amélioration de la qualité de l'air résulte des baisses suivantes de rejets de polluants :

OXYDES D'AZOTE -69%
PARTICULES FINES PM10 -21%
PARTICULES FINES PM2.5 -27%
COVNM -22,4%
SO2 -56%

DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE -20,8%
Ce processus se conjugue avec le **passage à un territoire bas carbone** : le stockage de carbone dans les sols passe d'un déficit de 113 000 tonnes eqCO2/an (2017) à un excédent de 7 700 tonnes eqCO2/an (2050).

Chiffres : horizon 2050 comparativement à 2015

DES ACTIONS PHARES MENEES LOCALEMENT...

Extinction de l'éclairage

En lien étroit avec le Parc naturel régional, la Communauté travaille à la promotion de l'extinction de l'éclairage publique sur l'ensemble de ses communes.

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/plan-climat-air-energie-territorial?

https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/le-ciel-etoile-et-lenvironnement-nocturne (https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/le-ciel-etoile-et-lenvironnement-nocturne)

- Millau, Creissels, Saint-Georges de Luzençon, Saint-André de Vézines et La Cresse pratiquent actuellement l'extinction de leur éclairage public.
- La Roque Sainte Marguerite, Mostuejouls, Compeyre et Rivière-sur-Tarn le pratiqueront très bientôt.
- Comprégnac, très intéressée, est en cours réflexion.



La ville de Millau a même obtenu le label **RICE (https://www.vacances-vertes.net/articles/decouvrir/labels/le-label-rice-reserve-internationale-de-ciel-etoile-461.html)**, Reserve Internationale le Ciel Etoilé.

Zéro PHYTO

En lien étroit avec ses communes et à l'instar de la commune de Mostuéjouls, la Com'com adhère à la charte Zéro Phyto Occitanie.

Zéro Phyto c'est :

1/ zéro produit désherbant, zéro produit insecticide ou fongicide (hors produits de biocontrôle, produits « à faible risque » et produits AB), dans tous les espaces publics y compris les espaces contraints (pelouses
sportives, cimetières)

2/ une communication envers les administrés sur l'acceptation de l'herbe dans les espaces publics.

3/ une sensibilisation spécifique des jardiniers amateurs et des jardiniers professionnels.

4/ la participation à une action d'information ou démonstration sur les méthodes d'entretien alternatives.
5/ la concertation entre les acteurs (élus, agents techniques, entreprises ...) sur la conception et l'entretien de nouveaux aménagements ou la réhabilitation d'anciens espaces.

6/ la sensibilisation des gestionnaires privés d'espaces collectifs (résidences, campings, ports, centres commerciaux, bailleurs sociaux...).

Le zéro phyto c'est aussi l'affaire de chacun :
https://www.fredonoccitanie.com/jevi/ (https://www.fredonoccitanie.com/jevi/)

Action en faveur de la biodiversité

Pour protéger le massif du Cause Noir contre les incendies la communauté a réalisé pour le compte de ses communes des travaux de protection (coupe-feu, mise en œuvre de citerne).

La communauté en lien avec le Parc Naturel Régional travaille aussi à la reconquête des milieux naturels en cours de fermeture pour favoriser l'Eco pastoralisme en partenariat avec les agriculteurs locaux.

... MAIS ENCORE

- installation de 700 m² de panneaux photovoltaïques sur le centre technique de collecte au parc d'activité Millau Viaduc 1 (puissance électrique installée (99 kWc),
- participation au capital de la SAS Lum del Larzac, pour la mise en oeuvre sur le hangar de stockage de bois du Larzac, de panneaux photovoltaïques permettant un soutien à la filière bois énergie,
- assistance au SIVU du Lumensonesque pour la réalisation de l'école intercommunale d'Aguessac, dans le cadre de l'appel à projets NoWatt de la région Occitanie,
- démarche HQE (haute qualité environnementale) dans le programme du futur complexe sportif (centre nautique + salle d'escalade),
- étude de faisabilité pour un réseau bois et une unité de méthanisation et de travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments communautaires,
- l'acquisition de vélos et d'un véhicule électrique pour les services de la Communauté.

Les principaux partenaires de la Com'com pour mener à bien ce projet

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/plan-climat-air-energie-territorial?

Le territoire bénéficie d'une aide technique de l'ADEME et financière de l'Etat à travers la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Parc naturel régional des Grands Causses (https://www.parc-grands-causses.fr/des-actions/energie-et-climat)

DREAL Occitanie (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-climat-energie-territorial-pcaet-r8122.html)

Région Occitanie (https://www.laregion.fr/-REPOS-)

ADEME (https://occitanie.ademe.fr/)